## Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

M. Nielsen: A triompher de l'inflation.

M. Beatty: ... et, comme le dit si bien mon collègue, à triompher de l'inflation? Le premier ministre nous l'avait promis, il y a de nombreuses années. Il avait également déclaré que l'inflation avait disparu du pays que le mouvement séparatiste était mort.

Nous avions instauré un régime de restrictions. Nous avions clairement indiqué que toute nouvelle dépense allait entraîner la redistribution des ressources prévues dans les budgets existants. Mais maintenant que ces grands prodigues sont revenus au pouvoir, nous nous retrouvons avec un plus gros déficit, les dépenses ont subi une augmentation vertigineuse et le gouvernement fédéral a multiplié ses ingérences dans le secteur privé. Étant donné les aspirations dépensières du gouvernement fédéral dans notre société, nous allons découvrir bientôt que les réserves de capitaux nécessaires à la vigueur et à l'épanouissement du secteur privé s'épuiseront peu à peu. C'est là la politique du parti libéral vis-à-vis de l'inflation. C'est l'orientation que les libéraux entendent faire prendre à l'économie canadienne.

Quand verrons-nous ce budget? Quand verra-t-on plus que des mesures de rapiéçage? Quand le gouvernement nous montrera-t-il qu'il entend vraiment s'attaquer à ces problèmes qu'il dénonçait lorsqu'il était dans l'opposition? Aujourd'hui, le Canada est dirigé par un gouvernement indifférent ou hostile au monde des affaires.

Nous pouvons nous reporter au discours de fin d'année du premier ministre où il nous a parlé d'une société nouvelle, et où il nous a expliqué comment le régime de la libre entreprise était un échec au Canada. Monsieur l'Orateur, les gouvernements libéraux qui se sont succédé au Canada n'ont pas donné à la libre entreprise la possibilité de réussir. Le gouvernement fédéral a étouffé le secteur privé par des règlements de plus en plus nombreux, par la paperasse, par la hausse des impôts et par des dépenses fédérales incontrôlées qui ont engendré la forte inflation qui afflige l'économie canadienne. Les hommes d'affaires canadiens ont certainement le droit de se montrer sceptiques lorsqu'ils décident d'investissements pour l'avenir. Les petits hommes d'affaires de ma circonscription ont certes raison de demander au ministre et à tous les ministériels quels sont leurs projets et à quel moment ils commenceront à se rendre compte des difficultés qu'affrontent aujourd'hui au Canada les petites entreprises, les exploitations agricoles familiales et les familles moyennement fortunées. Quand le gouvernement se décidera-t-il à présenter des mesures qui puissent avantager les Canadiens? Rien ne le laisse prévoir, et rien ne semble indiquer non plus que le gouvernement se rende compte du nombre de citoyens assaillis par ces problèmes.

Ce bill en particulier, présente deux aspects qui m'inquiètent. D'abord, pour ce qui est de la création d'emplois, cette mesure sera utile à court terme, mais ces emplois ne sont pas forcément permanents. Quand les subventions fédérales disparaîtront, comme cela n'arrive que trop souvent, les emplois disparaîtront aussi. Nous devrions tâcher de créer des emplois permanents dans le secteur privé. Nous ne pouvons y arriver qu'en nous attaquant aux problèmes sous-jacents qui se posent aujoud'hui pour les entreprises, et non par des solutions de fortune.

Un autre élément de ce bill m'a aussi paru important, d'autant plus que les propos que le secrétaire parlementaire a

tenus jeudi soir ont encore plus avivé mon inquiétude. Nous avons signalé, de ce côté-ci de la Chambre, que ce crédit d'impôt n'avantagerait que les hommes d'affaires ayant des revenus imposables, autrement dit les entreprises qui sont déjà rentables. Quand le secrétaire parlementaire a pris la parole il a essayé de défendre cet aspect du bill en faisant remarquer qu'il est possible de répartir les profits sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans et que si une entreprise devenait rentable après cinq ans il lui était possible, à n'importe quel moment au cours de ce laps de temps, de demander le crédit d'impôt s'appliquant à ces bénéfices.

Ce qu'il dit, c'est que le gouvernement compte offrir des prestations aux petites entreprises dès que celles-ci n'en ont plus besoin, dès qu'elles deviennent rentables et non pas au début, lorsqu'elles ont des difficultés, pas lorsque les emplois des Canadiens qui travaillent déjà dans ces entreprises sont menacés parce que celles-ci ne sont pas rentables. C'est lorsqu'elles arrivent à se tirer d'affaire sans l'aide du gouvernement que le crédit d'impôt sera utile, d'après lui.

Je voudrais faire consigner les observations du secrétaire parlementaire au compte rendu. Je les ai trouvées extraordinaires. Je ne pense pas qu'il faille laisser le gouvernement actuel oublier des déclarations comme celle que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Dawson) a faite à ce sujet. Il parlait des répercussions de ce crédit d'impôt sur les petites entreprises et se demandait s'il serait avantageux pour les petites entreprises qui sont rentables.

• (1550)

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration est censé avoir déclaré, comme en fait foi le compte rendu à la page 393:

Nombreux sont ceux qui estiment que nous ne devrions pas subventionner une société non rentable; la société qui n'a pas réalisé de bénéfices après cinq ans d'activité ne devrait pas avoir droit au crédit d'impôt. Voilà mon premier point.

Il prétend donc que le gouvernement devrait venir en aide aux sociétés florissantes et rentables mais non aux petites entreprises à un moment critique de leur existence. Quand des emplois dans les industries existantes ou les nouvelles entreprises qui ne sont pas devenues rentables dans leur première année d'existence sont menacés, le gouvernement demeurera invisible. On peut toutefois s'adresser à lui pour obtenir un dégrèvement d'impôt quand la situation s'améliore et que l'entreprise est devenue rentable en dépit des mesures gouvernementales.

Comme je le signalais au début, notre parti se rend compte que les graves problèmes sociaux et économiques actuellement attribuables au chômage au Canada exigent que le gouvernement prenne des mesures voire des palliatifs pour atténuer les souffrances d'un million de Canadiens.

Nous exigeons que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le premier ministre et les députés qui occupent les banquettes ministérielles assument leurs responsabilités et présentent aux Canadiens en cette enceinte un programme économique destiné à s'attaquer aux causes fondamentales de nos problèmes économiques, qu'ils reconnaissent pour la première fois que l'entreprise doit collaborer à la création de ces emplois. Elle est l'instrument le plus important qui sert à créer ces emplois. On y parviendra uniquement lorsque le gouvernement commencera à modérer ses exigences économiques et que nous commencerons à manifester un certain respect envers le